



Nouvelle au CSE Commercial

Mercredi 16 décembre a eu lieu à Nanterre l'audience concernant la démarche judiciaire de la section CFDT (il n'y a pas de syndicat CFDT chez CCEP seulement des gens nommés par leur Fédération).

Les élus du CSE commercial (à majorité CFDT) réclament une expertise à l'échelon de l'établissement Force de Vente improprement appelé «Field Sales». A la fin de la plaidoirie de leur avocat, **le Juge s'est exclamé : «tout ça pour ça ?»**.

Rappelons qu'un établissement est une entité juridique avec un Chef d'Etablissement, responsable pénalement de ses salariés et des élus exclusivement dédiés. CCEP en compte trois : «Supply Chain», «Force de Vente» et «Siège» (par ordre de taille en effectif).

Un projet très important est en cours sur l'ensemble de l'entreprise.

Une expertise dans les règles de l'art est en cours à l'échelon du CSE Central. Elle regroupe les trois établissements de l'entreprise.

L'œil du Cyclone est sur la Supply Chain car deux sites vont définitivement fermer. Ce sont là des aventures humaines considérables.

Pour l'instant les Négociations avec la Direction sont sérieuses et évolutives (sans vendre la peau de l'ours, nous devrions arriver à un accord plus que correct).

Voilà que Madame CFDT vexée de ne plus être majoritaire au CSE Central ne laisse plus passer une occasion de demander une expertise en partie aux frais des salariés.

Le Cabinet qu'ils proposent à chaque fois leur dicte l'attitude à avoir et les recours possibles. C'est normal c'est lui qui facture et qui empêche.

La FGTA-FO dénonce avec la plus grande force ce comportement puéril.

Nous avons demandé des comptes sur la dernière expertise (25.000€) sur la reprise du travail après la première vague du Covid-19, aucune réponse. **Avez vous ressenti une quelconque conséquence de cette «expertise» ?**

La FGTA-FO œuvre de toutes ses possibilités pour atténuer l'effet de ce projet sur les salariés, notons que l'Etablissement Force de Vente est le moins touchés (quelques emplois sur le terrain vont être au pire délocalisés).

Rappelons que nous ne sommes pas en Cogestion, l'Employeur, surtout depuis l'élection de M.Macron est en position de force.

Sur les 13 pays de CCEP, nous sommes peut-être celui dont le dialogue social est le plus respecté.

La preuve, notre ancienne directrice RH a pris les rênes de l'Europe (c'est très bon pour nous).

Ne gâchons pas une telle position qui permet à notre Direction RH de faire valoir la spécificité française en matière de droit du travail.

Après la Covid-19, quand la neige aura fondue, il se peut que nous ayons de vrais combats à mener.

En attendant agissons en Adultes.

Vous avez donné la majorité aux dernières élections à la section CFDT, c'était une erreur. Vous pouvez vous en rendre compte maintenant.

Pour toute autre information : notre blog FO Coca-Cola avec les coordonnées de vos représentants FGTA-FO. au Commercial.

Gardons le contact :

NOTRE MAIL : FGTAFO.COCACOLA@GMAIL.COM

NOTRE BLOG : FOCOCACOLA.FR

